



Compte-rendu succinct de la séance du  
**COMITÉ SYNDICAL DU 3 JUILLET 2018 – 14 heures 30**  
à la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville  
à Yutz

La séance est ouverte à 14 h 40.

Le Comité Syndical,

A l'unanimité,

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 13 avril 2018
- **DECIDE** le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création de deux Sociétés d'Economie Mixte à Opération Unique (SEMOP) chargées de l'aménagement et de l'exploitation du site portuaire de Thionville
- **DECIDE** le versement d'une avance de trésorerie de 1 000 000 € à la SODEVAM, concessionnaire, nécessaire à l'aménagement de la ZAC EUROPORT
- **APPROUVE** le Compte Rendu Annuel à la Collectivité de la ZAC EUROPORT établi par la SODEVAM, concessionnaire, au 31/12/2017
- **DECIDE** de recourir aux services du Centre de Gestion de Meurthe et Moselle pour assurer la fonction de Délégué à la Protection des Données dans le cadre de la mise en conformité avec le nouveau Règlement Général européen de Protection des Données (RGPD)
- **DECIDE** de mettre en œuvre la dématérialisation de l'envoi des rapports aux élus et **MODIFIE**, à ce titre, le règlement intérieur du Comité Syndical.

La séance est levée à 15h35.